

Les IA-IPR de physique-chimie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de physique-chimie

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Besançon, le 04 septembre 2023

Lettre de rentrée 2023

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Nous remercions les professeurs chargés de mission d'inspection, les professeurs formateurs de collège et de lycée qui ont contribué aux réflexions de mise en place de parcours et de dispositifs de formation dans le cadre de l'École académique de la formation continue (EAFC).

Madame Cécile Bruyère, inspectrice générale en charge de l'académie, succède à Monsieur Dominique Obert, inspecteur général. Il n'y a pas de changement cette année concernant l'inspection pédagogique régionale de physique-chimie. Comme l'an passé, nous serons aidés dans nos missions par les collègues suivants :

- Cécile BELOT, chargée de mission d'inspection, enseignante au collège de l'Arc à Dole ;
- Sandrine MANO, chargée de mission d'inspection, enseignante au collège Jean Jaurès à Saint-Vit ;
- Frédéric GUÉRINET, chargé de mission d'inspection et webmestre, enseignant au lycée Jacques Duhamel à Dole ;
- Bruno JAILLET, chargé de mission d'inspection, interlocuteur académique pour le numérique et webmestre, enseignant au lycée Armand Peugeot à Valentigney ;
- Nicolas PESENTI, chargé de mission d'inspection, enseignant au lycée Louis Pergaud à Besançon.

Vous trouverez dans cette lettre de rentrée des liens vers des documents développant les points abordés et ainsi que des formulaires. L'ensemble des liens est rassemblé [ici](#) (digiwall).

L'accompagnement des professeurs de physique-chimie

L'accompagnement de votre parcours professionnel est une de nos priorités.

Les échanges

À tout moment au cours de l'année scolaire, vous pouvez nous contacter par voie électronique **en utilisant exclusivement votre adresse académique** ou par téléphone pour toutes questions liées à votre carrière, à la mise en œuvre des enseignements ou aux examens. Avec les rendez-vous de carrière des collègues éligibles aux 6^e, 8^e et 9^e échelons, nous privilégierons les visites d'accompagnement des professeurs entrant dans le métier, mais nous mettrons également en place des visites d'enseignants expérimentés susceptibles d'être promus à la classe exceptionnelle. Nous nous efforcerons également de mieux connaître vos actions lors de réunions d'équipe.

La formation

Concernant la formation continue, le programme académique de formation (PrAF) se poursuit cette année. La présentation de l'offre sera prochainement accessible sur la page [E AFC](#) du site de l'académie.

Nous tenions à vous rappeler que l'inscription à une formation se déroule en quatre temps.

1. Vous vous abonnez à un module à n'importe quel moment de l'année.
2. Lorsque les formateurs ont fixé la date et le lieu, les abonnés sont notifiés. À ce moment-là, **il est nécessaire de se pré-inscrire en répondant au courriel en provenance de l'E AFC**. Ce n'est pas automatique.
3. Votre chef d'établissement valide la pré-inscription.
4. Vous recevez l'ordre de mission, dans la mesure où la formation a reçu au moins 9 inscriptions.

En plus des traditionnelles actions de formation ponctuelles, il sera possible de s'inscrire à des parcours permettant de développer, dans la durée et de manière plus approfondie, des compétences professionnelles sur des champs ciblés.

Concernant notre discipline, l'accent est mis cette année sur la production et la mutualisation de ressources sur des thématiques ciblées favorisant les échanges entre collègues de collège et de lycée. Les modalités d'inscription à ces **groupes de travail** sont différentes des autres formations. Il est nécessaire de manifester votre intérêt en remplissant [ce formulaire](#).

Pour accéder plus facilement à **l'offre des formations relevant de notre discipline**, nous avons regroupé les différents dispositifs sur un document accessible en cliquant [ici](#).

Le lycée

Les programmes de lycée et de CPGE, la définition des épreuves du baccalauréat sont disponibles en lien [ici](#). Les nouveautés de cette rentrée sont les programmes [d'enseignement scientifique](#) de la classe de première (rentrée 2023) et de la classe de terminale (rentrée 2024) de la voie générale. Les mathématiques intégrées à l'enseignement scientifique de première, sont rendues obligatoires pour les élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques ».

Par ailleurs, les épreuves de spécialité seront organisées en juin 2024. Les informations sur le programme des épreuves, le calendrier, ainsi que la description du Grand Oral seront publiées au BO dans le courant du mois de septembre.

Les ressources à disposition pour enseigner et se former sont entre autres accessibles sur :

- [le site de physique-chimie de l'académie](#) ;
- le [site national](#) via le portail éducol (y compris les ressources du GRIESP et les collections SPCL).

L'organisation du contrôle continu pour les candidats scolaires :

Au sein de votre établissement, dès la rentrée, vous poursuivrez en équipe un travail sur l'évaluation s'appuyant sur le **projet d'évaluation** de votre établissement. Vous pourrez compter sur notre appui, ainsi que sur [le guide d'évaluation](#) produit par l'inspection générale en mars 2023.

Risque et sécurité au laboratoire de physique-chimie

L'enseignement de physique-chimie comporte par essence des temps de pratique expérimentale où les élèves réalisent, seuls ou en groupe, mais toujours sous la responsabilité d'un professeur, des tâches nécessitant l'utilisation de substances, matériels ou équipements spécifiques.

Les acteurs de la sécurité sont :

- le chef d'établissement, responsable de la sécurité des personnes et des biens ;
- l'adjoint gestionnaire ;
- les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) ;
- les enseignants ;
- les personnels de laboratoire ;
- les élèves et étudiants.

Vous trouverez davantage d'informations sur le [document](#) et la [brochure](#) de l'observatoire national de la sécurité.

Nous vous rappelons qu'en salle de travaux pratiques, aucun texte ne précise le nombre maximal d'élèves en responsabilité. Ce nombre est sous la responsabilité du chef d'établissement.

Nous conseillons toutefois un seuil à 24 élèves.

Afin de récupérer les coordonnées du coordonnateur (ou des coordonnateurs) de la discipline dans chaque lycée, **nous vous remercions de bien vouloir compléter – dès la rentrée scolaire et par lycée – le formulaire en suivant [ce lien](#).**

Déroulement de l'épreuve de DNL au baccalauréat 2024

L'[arrêté](#) du 20 décembre 2018 publié au [BO n°3 du 17 janvier 2019](#) et la note de service du 28-7-2021 publiée au [BO n°31 du 26 août 2021](#) précisent les conditions d'attribution de l'indication section européenne ou section de langue orientale (SELO) et de l'indication discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante (DNL) sur les diplômes du baccalauréat général et du baccalauréat technologique applicables au baccalauréat de la session 2021 et aux épreuves anticipées organisées au titre de cette session de l'examen.

Sur les niveaux première et terminale, la DNL en physique-chimie peut être portée par deux enseignements :

- **l'enseignement scientifique qui a l'avantage de concerner tous les élèves de la série générale**, quelles que soient leurs spécialités ;
- **en spécialité, physique-chimie**, si l'établissement envisage cette possibilité.

L'enseignement de DNL physique-chimie est toutefois suivi en enseignement scientifique dans la majorité des académies.

Les thèmes choisis recouvrent soit l'ensemble des thèmes de l'enseignement scientifique, soit les différentes parties de physique et de chimie du programme de spécialité.

Lien vers le document de cadrage de l'an passé : cliquez [ici](#). En cours d'année, un nouveau document de cadrage sera établi par les IA-IPR de langues vivantes.

Par ailleurs, nous vous invitons à répondre à l'enquête DNL en suivant [ce lien](#).

Le collège

Le programme de cycle 3 en vigueur à cette rentrée est téléchargeable [ici](#). Il inclut le nouveau programme de sciences et technologie paru au [BO n° 25 du 22 juin 2023](#).

Le programme de cycle 4 reste inchangé. Il est consultable au [BO du 30 juillet 2020](#).

Des ressources nationales concernant les mises en œuvre des enseignements pour les cycles 3 et 4 sont à disposition sur le [site académique](#) et sur [éduscol](#). On consultera en particulier le récent [vademecum](#) sur l'enseignement de sciences et technologie à l'école primaire.

Les **groupes de travail au collège** sont reconduits cette année. Ils s'organiseront par secteurs géographiques (réseaux d'éducation) sur deux demi-journées à partir de thématiques prédéfinies, notamment « Physique-Chimie et mathématiques ».

L'année de la physique, les « sciences à l'École », les concours scientifiques et la culture scientifique et technique

En 2022/2023, bon nombre de professeurs avaient engagé leurs classes dans des concours ou dispositifs visant à développer la curiosité et l'esprit scientifique des élèves : olympiades de physique et de chimie, C-Génial, une classe un chercheur, sciences Factor, scientifique toi aussi...

Nous remercions vivement les professeurs impliqués dans ces opérations, ainsi que les personnels de laboratoire, et nous vous invitons à inscrire de nouveau vos élèves dans de telles actions.

L'année scolaire 2023-2024 sera l'Année de la physique.

[Promouvoir la physique au cours de cette année 2023-2024](#) permettra d'établir des ponts entre d'une part le monde de la recherche et d'autre part le milieu scolaire, élèves et enseignants, et le grand public. Ce sera également l'occasion

ANNÉE 2023-2024
DE LA PHYSIQUE

de sensibiliser les élèves à travers des concours visant à développer notre discipline au sein de la culture scientifique.

Les concours scientifiques tels que les olympiades, CGénial-collège, CGénial-lycée, sciences Factor, le prix du livre sciences pour tous... sont reconduits et vous serez régulièrement informés de leur ouverture.

Les olympiades de la chimie

Elles ont rencontré un vif succès avec de nombreux élèves de notre académie inscrits et préparés par leurs enseignants également investis et motivés. *Nous saluons tout le travail engagé d'autant que le lauréat national fut un élève de terminale du lycée Pasteur de Besançon.*

L'élaboration des TP de préparations est organisée par l'Association des Olympiades de la Chimie en Franche-Comté (AOCFC) présidée par **monsieur Philippe GODANI, professeur à l'Université de Franche-Comté qui succède à monsieur Mustafa REZRAZI.**

Vous pouvez assister à la première réunion de l'AOCFC, **le lundi 11 septembre à 19 h 00 à l'IUT de chimie de Besançon**, en confirmant votre présence à l'adresse suivante philippe.godani@univ-fcomte.fr

Vous pouvez également contacter, pour inscription de votre établissement aux olympiades, **monsieur Philippe GODANI** philippe.godani@univ-fcomte.fr.

Les concours CGénial

Le collège René Cassin de Noidans-Les-Vesoul a remporté la finale académique et a représenté notre académie, sur le plan national, à Paris.

La finale académique s'est déroulée au musée du temps à Besançon. Les collèges Pierre et Hyacinthe Cazeaux de Morez et Saint Joseph de Maïche ont également été récompensés.

Les différents projets présentés par l'ensemble des établissements engagés ont démontré un travail scientifique interdisciplinaire de grande qualité et nous remercions tout l'engagement des enseignants auprès des élèves.

Vous pouvez contacter, pour une participation à CGénial collège et CGénial lycée nos correspondantes académiques :

- madame Nathalie GUYON, nathalie.guyon@ac-besancon.fr ;
- madame Marie-Pierre SOULIER, marie-pierre.soulier@ac-besancon.fr.

Le dispositif 1 classe – 1 chercheur

Sandrine MANO (sandrine.mano@ac-besancon.fr), professeure au collège de Saint-Vit, et Manuel GRIVET (manuel.grivet@univ-fcomte.fr) pour l'université copilotent ce dispositif. Vous recevrez comme l'an passé, courant septembre, toutes les informations pour y participer.

Plus de 900 élèves de notre académie ont pu rencontrer et échanger avec l'un des 30 chercheurs engagés. La demande des établissements est croissante et nous vous engageons à poursuivre cet intérêt pour ce dispositif qui vise à contribuer à donner des sciences l'image de disciplines attractives, vivantes et en évolution et ainsi susciter des vocations chez les élèves.

Vous trouverez le bilan de l'édition 2022/2023 d'une classe un chercheur avec le lien genially créé par Sandrine MANO suivant :

<https://view.genial.ly/64ad32038d698e0010dbef4/presentation-bilan-1-cl-1-ch-2023>

Le concours Science Factor

Il vise à faire émerger des idées et projets d'innovation citoyens, avec une participation égale de filles et de garçons, en prenant appui sur les réseaux sociaux. Science Factor propose aux jeunes de la sixième à la terminale de construire en équipe (de 2 à 4 participants, pilotés par une fille), **un projet scientifique ou technique innovant, une invention ayant un impact positif clairement démontré au niveau sociétal, économique ou environnemental.**

L'édition [2023-2024](#) est ouverte du 11 septembre 2023 au 31 décembre 2023.

Prix du livre sciences pour tous.

4 établissements de notre académie ont été sélectionnés en 2022-2023.

Le thème retenu en 2023/2024 est « Infiniment grand, infiniment petit ». L'objectif du [Prix du livre Sciences pour tous](#) est de faire découvrir aux élèves la culture scientifique à travers le plaisir de lire. Il ne s'agit pas seulement de conduire l'élève à établir un classement d'ouvrages pour désigner un lauréat. Mais aussi de le conduire à se construire des représentations sur les enjeux scientifiques contemporains afin de pouvoir exprimer un classement basé sur des choix argumentés.

La fête de la science : 32^e édition.

La [Fête de la Science](#) se déroulera du **6 au 16 octobre 2023**.

Elle met cette année à l'honneur le sport et l'activité physique en lien avec les grands événements sportifs de l'année 2023/2024, tel que la coupe du monde de rugby et bien évidemment les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Ce sera alors l'occasion d'impliquer vos élèves dans diverses actions et divers ateliers. Liens utiles sur le plan régional : [fête de la science en Bourgogne-Franche-Comté](#) et [village des sciences de Besançon](#).

Professeurs en entreprises

La Fondation CGénial propose aux enseignants du secondaire et autres cadres de l'Éducation nationale de visiter des sites de production, d'innovation ou de recherche et développement sur l'ensemble du territoire national. Un format en webinaire permet de réaliser ces échanges sans contraintes géographiques. Ces visites, prévues entre le 13 novembre et le 8 décembre 2023, accessibles uniquement sur [inscription](#), dans la limite des places disponibles, sont gratuites et se déroulent sur une journée ou une demi-journée. Elles s'effectuent sans élève.

Communiquer

La messagerie professionnelle :

Pour tout courrier que vous souhaitez nous adresser, **utilisez exclusivement cette adresse professionnelle qui vous garantira une réponse de notre part.**

Les personnels enseignants titulaires et stagiaires (du public et du privé), administratifs et techniques de l'académie disposent d'une boîte aux lettres électronique **individuelle et professionnelle** sur le serveur de l'académie de Besançon.

Des listes de diffusion dynamiques existent pour l'ensemble des disciplines. Les informations professionnelles destinées aux enseignants transitent **uniquement par cette adresse professionnelle** : informations nationales et académiques, contact individuel par l'institution, ...

Devenant l'équivalent électronique de votre adresse professionnelle, **il est indispensable que chacun d'entre vous la consulte régulièrement.**

Pour les questions liées à l'organisation des enseignements et au fonctionnement disciplinaire au sein de votre établissement, nous vous rappelons la nécessité **de mettre en copie votre hiérarchie.**

L'accès à la messagerie académique peut se faire via un logiciel de messagerie ou via le portail intranet académique (PIA) : <https://pia.ac-besancon.fr/accueil/>.

Pour ajouter votre compte académique à un client de messagerie (Thunderbird, client sur Apple ou Android), consultez les informations dans le document en lien [ici](#).

L'application "iprof"

Nous vous invitons à actualiser régulièrement votre CV sur l'application i-prof, les informations portées sont très utiles pour la gestion des ressources humaines en physique-chimie et pour le déroulement et l'avancement de votre carrière.

En restant à votre écoute, nous vous renouvelons nos souhaits d'une excellente année scolaire.

Les inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux de physique-chimie

Gilles CLAUDEL

Emmanuel RIGOLET

gilles.claudel@ac-besancon.fr

emmanuel.rigolet@ac-besancon.fr